

# PROCES-VERBAL SEANCE DU 19 JANVIER 2023 - 20 H 30

**Président de séance** : Mme FOURNEL Béatrice

**Membres présents** : Mme CHAMBOST Françoise, M. CHERBLANC Raphaël, Mme FOURNEL Béatrice, M. GIROUD Lucien, M GUILLEMOT Olivier, M LAURENT Benoit, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Éric

**Membres absents excusés** : M DELAYE Michel, Mme RONDEPIERRE Amandine

**Membre absent** : Mme BISSUEL Victoire

M DELAYE Michel a donné pouvoir à Mme FOURNEL Béatrice

Mme RONDEPIERRE Amandine a donné pouvoir à M GUILLEMOT Olivier

Nombre des Conseillers en exercice : 11    présents : 8    votants : 10    quorums : 6

**Secrétaire de séance** : Françoise CHAMBOST

Mme FOURNEL soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022, il est approuvé à l'unanimité. Il sera publié sur le site internet de la commune [www.Machézal.fr](http://www.Machézal.fr) et à disposition au secrétariat de mairie.

**Ordre du jour de la séance** :

1. Demande de subventions projet aménagement terrain
2. Demande de subventions pour les réseaux d'assainissement
3. Convention Territoriale Globale

Questions diverses

## **1. Demande de subventions projet aménagement terrain**

Mme FOURNEL indique que, dans le cadre des travaux de réaménagement du terrain derrière la mairie, des dossiers de subventions peuvent être déposés : une subvention de l'Etat DSIL (Dotations de Soutien à l'Investissement Local) et une aide départementale dont le dossier a été pré déposé mais doit être complété d'une délibération du conseil municipal.

Pour constituer les dossiers de demandes de subventions, un devis a été demandé au cabinet Equilibre Architecture pour la partie bâtiment et un autre à l'entreprise LP PAYSAGES pour la partie aménagement paysager. Ces 2 devis constituent un chiffrage de base à la demande de subventions mais pour les travaux, plusieurs entreprises seront contactées et un choix sera opéré une fois la définition du projet plus précise.

Mme CHAMBOST intervient au sujet de l'aménagement du terrain pour faire un compte rendu d'une réunion qu'elle a eu au mois de décembre. Sont venus à Machézal Mme REINHARD, architecte conseil de la DDT, M. CADORET paysagiste conseil de la DDT, Armande JAMES, architecte paysager de la Copler et Justine MOLLEN, Cheffe de projet Petites Villes de Demain. Ces interlocuteurs ont tenu à venir découvrir la commune, échanger au sujet de potentiels projets, donner leurs points de vue et proposer leur accompagnement le cas échéant.

Mme FOURNEL demande ensuite aux membres du conseil de l'autoriser à déposer les 2 dossiers de demandes de subventions cités auparavant auprès de l'Etat et des services du département de la Loire et procède au vote

Pour : 10    Contre : 0    Abstention : 0

## **2. Demande de subventions pour les réseaux d'assainissement**

Mme FOURNEL reprend l'historique des échanges qui avaient conduit à sélectionner l'entreprise RESOTEC pour réaliser un diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune. (cf séances du 3 novembre et du 7 décembre 2022). RESOTEC a commencé son intervention le 20 janvier et est en cours de réalisation des inspections. Mme FOURNEL demande donc aux membres du conseil de l'autoriser à déposer une demande de subventions pour d'éventuels travaux sur les réseaux d'assainissement de la commune et procède au vote.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

Mme FOURNEL fait un point sur l'avancement du dossier travaux de la station d'épuration : les documents préparatoires à l'ouverture du Marché Public sont en cours de finalisation, les entreprises vont pouvoir candidater. M LAURENT demande qui fera le choix des entreprises qui réaliseront les travaux. Mme FOURNEL répond que ce sera la commission d'appel d'offre qui se positionnera sur le choix des entreprises, elles seront présélectionnées par rapport au cahier des charges rédigé par le cabinet SINBIO. Le début des travaux est estimé pour avril/mai.

M CHERBLANC demande si le choix d'entreprises locales pourra être fait pour réaliser les travaux, Mme FOURNEL répond que le choix ne pourra se faire que parmi les entreprises qui répondent au cahier des charges et qui répondront à l'appel d'offre marché public.

## **3. Convention Territoriale Globale (CTG)**

Mme FOURNEL rappelle aux membres du conseil qu'ils ont reçu le document projet de CTG par mail avec la convocation de conseil municipal, document d'une bonne centaine de pages.

Elle rappelle le contexte de cette convention que les communes de la Copley sont invitées à signer dans la mesure où un certain nombre de structures du territoire bénéficient de subventions de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Certains élus de la commune de Machézal ont participé à une ou plusieurs rencontres.

Le travail a été alimenté par des ateliers, des réunions avec des élus, des représentants d'associations, des salariés de structures sur les thèmes de la petite enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors, des publics fragiles, etc... Le tout pour aboutir à une réunion de synthèse pour définir des axes de travail et d'orientation pour la période de 2022 jusqu'à 2026.

Mme CHAMBOST fait remarquer que le document est très complet et intéressant dans la mesure où il présente de nombreuses statistiques sur le territoire.

Mme FOURNEL demande donc aux membres du conseil de l'autoriser à signer le document CTG et procède au vote.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

## **Questions diverses**

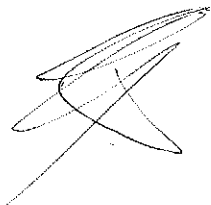
- La décision ayant été prise de ne pas organiser une cérémonie des vœux en ce début d'année 2023, Mme FOURNEL souhaite qu'un groupe de travail soit créé pour réfléchir à une autre formule de rencontre avec la population. La commission animation se réunira le 31 janvier à 20h30 pour réfléchir à ce sujet, seront également conviés les membres de la commission sociale et les conseillers municipaux qui le souhaitent.
- Cette année, des colis seront distribués aux habitants de la commune de 80 ans et plus au moment des fêtes de Pâques.

- Mme FOURNEL fait part aux membres du conseil de cartes et messages de vœux reçus en mairie par différents interlocuteurs
- Mme PAIN indique que l'entreprise PREZ interviendra au printemps pour les travaux de peinture à l'église suite au dégât des eaux afin que le séchage de la peinture soit meilleur
- Mme PAIN souhaite réunir les membres de la commission bâtiments pour analyser le rapport de performance énergétique des bâtiments communaux rendu par le SIEL, la date du 7 février à 18H30 est fixée, cette réunion étant ouverte à tous les membres du conseil qui le souhaitent
- Le prochain conseil municipal est fixé pour le 23 février à 20H30
- La commission finance se réunira le 28 février à 18H30
- Le conseil municipal pour le vote du budget est fixé au 16 mars à 20H30
- Mme CHAMBOST fait remarquer que le site internet de la commune n'est pas mis à jour régulièrement, des dates de manifestations passées y figurent encore, les manifestations à venir n'y sont pas et toutes les entreprises de la commune n'y sont pas. M LAURENT indique que la commune de Chirassimont convie une fois par an les associations pour définir un calendrier des manifestations par exemple. M GUILLEMOT propose d'apporter son aide pour ces mises à jour si besoin, Mme SAUTET va s'en charger.
- Mme CHAMBOST demande si, en raison de la fermeture du commerce du village, la salle de la Halle Maison Barbeys pourrait être mise à disposition dans l'éventualité où un dépôt de pain serait organisé par des bénévoles. Mme FOURNEL répond qu'il n'y a aucun problème et informe qu'elle a eu une conversation avec M HUBE JACOB pour l'informer de cette fermeture mais qu'elle n'a pas plus d'informations. Le bail de location n'ayant pas été dénoncé 6 mois avant 2023, il court jusqu'en 2026 et le paiement des loyers est à jour pour janvier 2023. M CHERBLANC demande si un dépôt de garantie avait été encaissé pour ce bail, Mme PAIN répond que non et Mme FOURNEL ajoute que le bail a été transféré des anciens propriétaires du fond, La Part des Autres à qui il n'avait pas été demandé de dépôt de garantie.
- M CHERBLANC informe que le nouveau panneau d'affichage pour la mairie est en cours de finalisation par l'entreprise CHAMBOST Menuiserie et va être posé dans les jours à venir contre le mur de la mairie, entre le défibrillateur et la boîte à livres. Il est peint en gris, assorti aux menuiseries du bâtiment mairie/école.
- M CHERBLANC informe de son intervention lors d'une réunion d'équipe bibliothèque le 10 janvier pour définir le matériel à commander pour équiper la salle de la Halle Maison Barbeys pour les expositions. Les cimaises et différents crochets vont être achetés pour équiper 2 murs définis, l'agent communal les installera, le prix du matériel est d'environ 200€
- M CHERBLANC indique qu'il n'a pas reçu le devis de M PETERSEN concernant l'installation d'une pompe à chaleur à la salle des fêtes et qu'il n'arrive pas à joindre l'artisan. Mme FOURNEL va essayer de le contacter. M CHERBLANC va demander à l'entreprise TERRIER de donner un chiffrage du même système, M PION a sollicité l'entreprise MOOS et n'a pas de réponse pour le moment. Mme CHAMBOST indique qu'elle peut contacter l'entreprise CVC DES VALLÉES à BULLY.
- M CHERBLANC souhaite qu'une réflexion soit menée sur d'autres éventuelles rénovations pour la salle d'animation (peintures, éclairage LEDS, aménagement paysager des abords...) Mme FOURNEL rappelle que le règlement intérieur doit aussi être retravaillé. La commission bâtiments va s'emparer du dossier. Mme CHAMBOST indique que certains travaux pourraient peut-être rentrer dans le cadre des compensations à demander suite au projet éolien
- Mme CHAMBOST demande si l'avis des préfets du Rhône et de la Loire ont été rendus pour le projet éolien. Mme FOURNEL indique que Mme SEGUIN, préfète de la Loire a rendu un avis positif mais qu'elle est remplacée désormais par M ROCHATTE nommé depuis le 11 janvier. Pour le département du Rhône, M MAILHOS, préfet du Rhône, donc préfet de région n'a pas donné son avis, il est remplacé depuis le 11 janvier par Mme BUCCIO qui devra se prononcer. Mme FOURNEL indique qu'un article à ce sujet figure dans le bulletin municipal distribué autour du 20 janvier.

- Mme FOURNEL informe qu'elle a assisté à une réunion Copler avec M PION au sujet des chemins de randonnée du territoire : des services civiques ont pour mission de faire un état des lieux de ces chemins sur le territoire intercommunal, sera ensuite défini qui procède à l'entretien de chacun, communes ou intercommunalité ?
- M CHERBLANC indique qu'il a fait un point avec M BILLAUD sur le matériel à sa disposition pour travailler, M BILLAUD aimerait avoir un poste à souder pour pouvoir faire lui-même des soudures. Mme FOURNEL demande si la commune de Chirassimont n'en a pas un qui pourrait être emprunté, M PION répond que non. L'achat d'un poste va être envisagé.
- Mme FOURNEL indique qu'une grille d'évaluation pour les entretiens annuels des agents a été élaborée en groupe de travail suite à la mise en place du RIFSEEP, des objectifs individuels ont été définis pour l'année, Mme FOURNEL va procéder aux entretiens dans les jours à venir pour présentation à chaque agent titulaire.
- M GIROUD indique qu'il a été sollicité par M GOUTTENOIRE, chemin de Champamont au sujet d'un mur en pierre bordant un point d'eau en contrebas du chemin qui aurait tendance à se fragiliser. La commission voirie va se charger de voir si une intervention d'un entrepreneur est nécessaire.
- M GIROUD fait remarquer que le bord du chemin du Truchet, avant l'embranchement du chemin du Fay sur le plat aurait besoin de remblayer en bordure, une ornière s'est formée sur plusieurs mètres, la commission voirie va s'en occuper

La séance est levée à 22H20

Le Maire  
Béatrice FOURNEL



Le secrétaire de séance  
Françoise CHAMBOST

